

Plan de cours

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY6257-H1
Titre	Personnalité et comportement criminel
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2026
Horaire	Jeudi 8h30 à 11h30 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral. Cette information est <u>confidentielle</u> et ne doit pas apparaître sur le plan de cours.
Mode de formation¹	En présentiel
Site StudiUM disponible	Oui
Description courte et préalables disponibles ici : https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/	

Personne enseignante

Nom et titre	Tamsin Higgs, D.Foren.Psy., professeure agrégée
Coordonnées	C-366 Pavillon Marie Victorin tamsin.higgs@umontreal.ca
Disponibilités	Vous êtes invités à poser vos questions en classe, après le cours, ou sur le forum du cours dans StudiUM. Comptez environ deux jours ouvrables pour obtenir réponse aux courriels. Des rencontres pourront également être offerts sur rendez-vous.

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Sandrine Martin
Coordonnées	Bureau E-356 Pavillon Marie-Victorin
Disponibilités	Via le forum du cours sur StudiUM

Plan de cours

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

De façon générale, le cours initie les étudiants aux principaux domaines pertinents pour la pratique de la psychologie médico-légale et criminologique (ou, la psychologie « forensique ») : Criminalité et réhabilitation, maladies mentales, troubles de la personnalité et psychopathie, conceptualisation psycho-criminologique de cas, et approches de l'évaluation du risque de récidive criminelle. Le cours portera essentiellement sur le lien entre la santé mentale, le fonctionnement de la personnalité, et le comportement criminel et ce, principalement selon les perspectives biopsychosociale et cognitivo-comportementale.

Objectifs spécifiques

Ce cours favorisera le développement de connaissances théoriques et de compétences cliniques pertinentes pour la pratique de la psychologie ainsi que la recherche en milieu correctionnel.

Compétences développées

À l'issue du cours, les étudiants pourront :

- Décrire les troubles de la personnalité les plus fréquents chez les auteurs de crimes violents, sexuels et économiques
- Identifier les caractéristiques de ces troubles de la personnalité chez des cas réels
- Discuter l'influence d'un trouble de personnalité ou d'un trouble mental sur le comportement criminel
- Reconnaître les principales erreurs de pensée de la personnalité criminelle
- Expliquer la démarche d'évaluation de l'acte criminel et des facteurs criminogènes lorsqu'il y a un problème de santé mentale
- Identifier les principaux instruments susceptibles de soutenir ces types d'évaluation et se familiariser avec les exigences de qualification pour leur utilisation
- Formuler un plan de traitement fondé sur les données probantes visant à réduire le risque de récidive criminelle

Méthodes pédagogiques utilisées

Ce cours prend la forme d'un atelier impliquant des exposés interactifs et des tables rondes conçues pour simuler la gestion de cas complexes en équipe clinique. Ainsi, une participation active et des lectures personnelles sont essentielles au bon déroulement du cours.

Plan de cours

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 2026-01-08	Sensibilisation à la psychologie criminelle	Exposé interactif	Bonta et Andrews (2017), chapitre 9 « The RNR model »
Cours 2 2026-01-15	Les schémas de pensée criminelle 1	Exposé interactif	Yochelson et Samenow (2004), chapitres 4 et 5
Cours 3 2026-01-22	Les schémas de pensée criminelle 2	Exposé interactif	Yochelson et Samenow (2004), chapitre 6
Cours 4 2026-01-29	Caméléons et prédateurs : La psychopathie	Exposé interactif	DeLisi (2009) ; Forouzan et Cooke (2005) ; Higgs et al. (2017)
Cours 5 2026-02-05	Troubles mentaux et actes criminels	Exposé interactif	Bolaños et al. (2020)
Cours 6 2026-02-12	La planification du traitement	Exposé interactif	Tafate et Mitchell (2014), chapitre 5 (au moins!)
Cours 7 2026-02-19		Atelier en préparation du travail 1	
Cours 8 2026-02-26		Travail de groupe	
Cours 9 2026-03-05		Période d'activités libres	
Cours 10 2026-03-12	Développement d'une conceptualisation de cas et d'un plan de traitement	Table ronde sur le cas de Daniel	Bonta et Andrews (2017), chapitre 10; Sturmey et McMurrin (2011).
Cours 11 2026-03-19		Table ronde sur le cas de Vincent	De plus, des recherches indépendantes seront nécessaires pour démontrer les habilités sur le plan de la pratique fondée sur les données probantes.
Cours 12		Table ronde sur le cas d'Anita	

Plan de cours

2026-03-26

Cours 13

2026-04-02

Table ronde sur le cas d'Éric

Cours 14

2026-04-09

Table ronde sur le cas d'Ike

Cours 15

2026-04-16

Table ronde sur le cas de Thomas

Plan de cours

► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
<p>Remise de travail en ligne</p> <p>Examen critique d'un article de recherche</p> <p>Dans ce travail, vous résumerez et évaluerez de manière critique une étude relative aux interventions auprès des auteurs d'infractions criminelles. Les questions à prendre en compte seront notamment les suivantes : Quels sont les principaux résultats de l'étude? Quelle était la qualité du devis de recherche? Ainsi, quelles sont les implications pour la pratique clinique ou pour la recherche future?</p> <p>Objectifs d'apprentissage visés : Développement de connaissances théoriques et compétences en pratique fondée sur les données probantes.</p> <p>La longueur du texte de votre travail est limitée à 2000 mots (les références non comprises) ; en double interligne avec le style de police Times New Roman de taille 12 et des marges de 2.5 cm. Inclure une page de titre sans votre nom (seulement votre matricule), indiquant le nombre de mots de votre travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé succinct de l'étude • Perspicacité d'analyse (relever des enjeux pertinents, centraux, qui nourrissent la réflexion sur la validité des résultats de l'étude ou les limites de l'étude) • Qualité de la présentation écrite • Qualité des références 	2026-03-12	30%
<p>Présentation orale</p> <p>Animation d'une table ronde</p> <p>En groupes de 2 à 3, vous présenterez votre analyse du cas choisi par votre groupe. Vous décrierez les détails pertinents du cas et élaborerez une formulation de cas psychocriminologique ainsi qu'un plan de traitement fondé sur les données probantes (environ une heure). Ensuite, vous animerez une discussion sur le cas (p.ex. questions soulevées lors de l'élaboration de la formulation, points de désaccord ou d'incertitude) et les recherches qui ont été examinées.</p> <p>Le matériel d'étude de cas sera affiché sur StudiUM. Notez que comme ces études de cas seront basées sur des clients réels, ces documents doivent être traités de la même</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé du cas et des facteurs pertinents à la formulation de cas • Pertinence des recommandations cliniques • Choix des articles scientifiques pour démontrer que les recommandations sont fondées sur les données probantes • Clarté de la présentation orale et du support visuel (p.ex., diagramme de formulation) • Participation dans les tables rondes en tant qu'animateur ainsi qu'en tant que participant 	Déterminé pendant cours 1	35%

Plan de cours

manière que toute autre information confidentielle sur le client.

Objectifs d'apprentissage visés : Décrire les troubles de la personnalité les plus fréquents chez les auteurs de crimes violents, sexuels et économiques ; Identifier les caractéristiques de ces troubles de la personnalité chez des cas spécifiques ; Discuter l'influence d'un trouble de personnalité ou d'un trouble mental sur le comportement criminel ; Reconnaître les principales erreurs de pensée de la personnalité criminelle ; Expliquer la démarche d'évaluation de l'acte criminel et des facteurs criminogènes lorsqu'il y a un problème de santé mentale ; Identifier les principaux instruments susceptibles de soutenir ces types d'évaluation et se familiariser avec les exigences de qualification pour leur utilisation ; Formuler un plan de traitement fondé sur les données probantes visant à réduire le risque de récidive criminelle.

Remise de travail en ligne

Élaboration d'un rapport psycho-criminologique individuel basé sur l'exemple de cas déjà présenté

Pour ce travail, vous préparerez un rapport écrit pour l'étude de cas que vous avez présentée. Ce rapport prendra la forme d'une évaluation clinique où vous donnerez votre formulation de cas et vous ferez des recommandations pour un plan de traitement.

Objectifs d'apprentissage visés : Poursuite des objectifs d'apprentissage de l'exercice précédent.

La longueur du texte de votre travail est limitée à 3000 mots (les références et figures non comprises) ; en double interligne avec le style de police Times New Roman de taille 12 et des marges de 2.5 cm. Inclure une page de titre sans votre nom (seulement votre matricule), indiquant le nombre de mots de votre travail.

- | | | |
|--|--------------------------|------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Rigueur de la réflexion • Clarté de l'expression écrite • Pertinence des recommandations cliniques • Qualité des références | <p>2026-04-23</p> | <p>35%</p> |
|--|--------------------------|------------|

Plan de cours

Consignes et règles pour les évaluations

Lieu de dépôt des travaux	Les travaux écrits doivent être remis sur StudiUM, au plus tard à 09h30 le lendemain de la date d'échéance. Nommez votre fichier selon les exemples suivants : Pour le premier travail écrit, votre matricule et le nom de l'auteur de l'article que vous avez évalué, 20001000_Arbanas.pdf ; pour le deuxième travail, votre matricule et le nom de votre étude de cas, 20001000_Thomas.pdf .
----------------------------------	--

► Ressources

Manuel(s), texte(s) ou autre(s) ressource(s) obligatoire(s)

[Bonta, J., & Andrews, D. A. \(2017\). *The Psychology of Criminal Conduct \(6th ed.\)*. Routledge.](#)

AVIS IMPORTANT CONCERNANT L'ACCÈS EN LIGNE : Lecture en ligne possible mais il s'agit d'une ressource pour un seul usager simultanément. Ainsi, il faut que vous vous déconnectiez lorsque vous n'utilisez pas activement la ressource. Téléchargement d'une portion du livre possible.

Merci pour votre collaboration !

Traduction en française : Andrews, D. A., & Bonta, J (2015). *Le comportement délinquant : Analyse et modalités d'intervention* (5e éd.). Les Presses de l'Enap.

Ressources complémentaires

Documents

Fortement recommandés :

Sturme, P., & McMurrin, M. (2011). *Forensic Case Formulation*. John Wiley & Sons.

Tafate, R. C., & Mitchell, D. (2014). *Forensic CBT: A Handbook for Clinical Practice*. John Wiley & Sons.

Yochelson, S., & Samenow, S. E. (2004). *The Criminal Personality: A Profile for Change* (Vol. 1). Rowman & Littlefield.

Lectures additionnelles :

Beck, A. T., Davis, D. D., & Freeman, A. (2015). *Cognitive Therapy of Personality Disorders* (3rd ed.). Guilford.

Bolaños, A. D., Mitchell, S. M., Morgan, R. D., & Grabowski, K. (2020). A comparison of criminogenic risk factors and psychiatric symptomatology between psychiatric inpatients with and without criminal justice involvement. *Law and Human Behavior*, 44(4), 336-346.

<https://doi.org/10.1037/lhb0000391>

Cortoni, F., & Pham, T. H. (2017). *Traité de l'agression sexuelle : Théories explicatives, évaluation et traitement des agresseurs sexuels*. Mardaga. <https://www.cairn.info/traite-de-l-agression-sexuelle--9782804703486.htm>

Plan de cours

- Côté, G. (2001). Les instruments d'évaluation du risque de comportements violents : mise en perspective critique. *Criminologie*, 34 (1), 31–45. <https://doi.org/10.7202/004752ar>
- Cusson, M., Guay, S., Proulx, J., & Cortoni, F. (2013). *Traité des violences criminelles : Les questions posées par la violence, les réponses de la science*. Éditions Hurtubise.
- DeLisi, M. (2009). Psychopathy is the unified theory of crime. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 7(3), 256-273. <https://doi.org/10.1177/1541204009333834>
- Dubreucq, J.-L., Joyal, C., & Millaud, F. (2005). Risque de violence et troubles mentaux graves. *Annales Médico-psychologiques*, 163(10), 852-865. <https://doi.org/10.1016/j.amp.2005.09.014>
- Fazel, S., Gulati, G., Linsell, L., Geddes, J. R., & Grann, M. (2009). Schizophrenia and Violence: Systematic Review and Meta-Analysis. *PLoS Med* 6(8). <https://doi.org/10.1371/journal.pmed.1000120>
- Fazel, S., Lichtenstein, P., Grann, M., Goodwin, G. M., & Långström, N. (2010). Bipolar Disorder and Violent Crime: New Evidence From Population-Based Longitudinal Studies and Systematic Review. *Archives of General Psychiatry*, 67(9), 931–938. <https://doi.org/10.1001/archgenpsychiatry.2010.97>
- Forouzan, E., & Cooke, D. J. (2005). Figuring out “la femme fatale”. Conceptual and assessment issues concerning psychopathy in females. *Behavioral Sciences and the Law*, 23, 1-4. <https://doi.org/10.1002/bsl.669>
- Glenn, A. L., & Raine, A. (2014). *Psychopathy: An introduction to Biological Findings and Their Implications*. NYU Press.
- Higgs, T., & Carter, A. (2015). Autism Spectrum Disorder and sexual offending: Responsivity in forensic interventions. *Aggression and Violent Behavior*. 22, 112-119. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2015.04.003>
- Higgs, T., Tully, R., & Browne, K. (2017). Psychometric properties in forensic application of the screening version of the Psychopathy Checklist. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 62(7), 1869-1887. <https://doi.org/10.1177/0306624X17719289>
- Patrick, C. J. (2018). *Handbook of Psychopathy*. Guilford.
- Rafaeli, E., Bernstein, D. P., & Young, J. (2011). *Schema Therapy: The CBT Distinctive Features Series*. Routledge.
- Reid, C. L. (1998). A balanced view of Yochelson-Samenow's theory of “the criminal personality”. *The Justice Professional*, 10(4), 333-360. <https://doi.org/10.1080/1478601X.1998.9959476>
- Reid-Meloy, J. (2000). *Les Psychopathes : Essai de psychopathologie dynamique*. Frison-Roche.
- Sperry, L. (2016). *Handbook of Diagnosis and Treatment of DSM-5 Personality Disorders: Assessment, Case Conceptualization, and Treatment* (3rd ed.). Routledge.
- Walters, G. D. (2002). The Psychological Inventory of Criminal Thinking Styles (PICTS: A review and meta-analysis. *Assessment*, 9(3), 278-291. <https://doi.org/10.1177/1073191102009003007>
- Willaye, E., & Magerotte, G. (2008). *Évaluation et intervention auprès des comportements-défis: Déficience intellectuelle et/ou autisme*. De Broeck.

Plan de cours

[Criminal Justice Section of the Canadian Psychological Association](#)

[Global Institute of Forensic Research](#)

[Robert Hare's website "Without Conscience"](#)

Guides

[Citer selon les normes de l'APA](#)

[Des conseils sur l'évaluation de la qualité des études](#)

Autres

Documentaire : [Broadmoor, 'Inside Britain's Highest Security Psychiatric Hospital'](#)

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des formations sur la recherche et l'utilisation de logiciels, et d'autres services des bibliothécaires disciplinaires ici : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie> . Vous trouverez aussi un modèle de la **page de présentation officielle d'un travail** au Département de psychologie.

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro (Centre étudiant). La pièce justificative ne doit pas être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé valable par le Département, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations, préférablement du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisées à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq (5) jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne une note de zéro (0)** pour le travail si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue

Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée (p. ex. fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, etc.).

Plan de cours

Seuil de réussite exigé dans un cours

Cours avec barème littéral : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Cours avec barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Dates importantes

Modification de l'inscription (sans frais) **2026-01-22**

Date limite d'abandon (avec frais) **2026-03-13**

Évaluation de l'enseignement

Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Vous êtes fortement invité(e) à prendre connaissance du [Code de vie du Département de psychologie](#).

Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

Mesures

d'accommodement

- Le [SPESH](#) est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le [SAFIRE](#) est l'instance qui organise les examens des PESH (ainsi que les examens différés) qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, la personne étudiante est responsable de faire sa demande dans les délais prescrits pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE.

Note : Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives.

Tout retard entraînera automatiquement le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Plan de cours

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français

<https://français.umontreal.ca/soutiller-en-français/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

(suite – page suivante)

Plan de cours

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat. La personne étudiante a la responsabilité de connaître les règlements universitaires.

Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Sauf avis contraire, les personnes étudiantes doivent tenir pour acquis que **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée** pour la production des travaux, examens, rapports, ou tout autre type d'évaluation et pourrait être reconnue comme étant une fraude ou du plagiat. Les personnes étudiantes pourraient être tenues d'expliquer le processus de réalisation de leurs travaux.

Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Propriété intellectuelle Notes de cours et autre matériel pédagogique

À titre de rappel, le Département de psychologie tient à souligner qu'il est formellement interdit de reproduire, distribuer ou publier tout matériel pédagogique (p. ex. notes de cours, exemples de travaux, préparations aux examens, etc.) produit par une personne enseignante, superviseure ou auxiliaire d'enseignement, ou tout ce qui a trait aux évaluations dans les cours. Par exemple, le matériel pédagogique ne doit jamais être partagé sur des sites tels que Studocu ou autres sites internet du même genre.

Code de vie du Département de psychologie et Respect de la personne

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

Plan de cours

Politique universitaire

Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

GRILLE DE CONVERSION DES NOTES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique. C'est cette valeur numérique qui sert au calcul de la moyenne de groupe. **Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.**

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE CONCERNANT LE BARÈME SUCCÈS OU ÉCHEC (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.

Plan de cours

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE DE STANDARDISATION DES NOTES AU PREMIER CYCLE

Sauf exception, au premier cycle, dans les cours de 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre **65.0% et 79.0%** inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 65.0% ou supérieure à 79.0% dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 65,0% ou ne dépasse pas 79,0%.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation voient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

La politique ne s'applique pas aux cours de service (offerts exclusivement dans d'autres départements ou facultés, et cours de niveau collégial PSY19XX). Aussi, en raison de leur composante pratique, **les cours suivants sont exclus de la politique de standardisation**, peu importe le nombre de personnes inscrites au cours :

- Cours obligatoires des cheminement honor (baccalauréats en psychologie et en neuroscience cognitive)
 - PSY40001/PSY40002
 - PSY6028, PSY6022, PSY6913
- Stages d'initiation à la psychologie 1 et 2 (PSY3298 et PSY3299)
- Méthodes et techniques d'entrevue (PSY3129)
- Analyses quantitatives en psychologie 2 (PSY3204)
- Laboratoires (PSY2007, PSY3008, PSY3009, NCM2200)